

AR

Niv 68 - mis kerzu 1980



STROLLAD

KANNADIG DIABARZH UNVANIEZH DEMOKRATEL BREIZH

VIE DU PARTI

- . **DISSOLUTION TEMPORAIRE DE LA FEDERATION DE BREST-C.U.B.**
- . **LES CANDIDATURES AU BUREAU POLITIQUE**

CAMPAGNE DE PROPAGANDE

- . **LES THEMES**

MOYENS DU PARTI

- . **PREPARATION DE LA FETE DU P.B.**

DOCUMENTS

- . **LA SITUATION DES CARTES AU 10 DECEMBRE**
- . **UN TEXTE DE LA FEDERATION DE CORNOUAILLE**

AR STROLLAD NIV. 68 - MIS KERZU 1980

COMPTE RENDU DU BUREAU POLITIQUE REUNI A RENNES

LE 14 DECEMBRE 1980

22 membres présents

Excusés : J.-Ch. CASSARD, L. CLEAC'H, D.CADIN

Absent : H.GRALL

DEBAT DE POLITIQUE GENERALE

Au cours du débat de politique générale, les interventions ont notamment porté sur les thèmes suivants :

Agriculture bretonne assistée, préférence communautaire - Nucléaire : voyage de Marchais, Plogoff indispensable au pouvoir giscardien - Tribunaux d'exception (TPFA, Cour de Sûreté) - Grévistes de la faim de Long Kesh - IRA provisoire ou IRA officielle ? Les prisonniers politiques irlandais - les prisonniers politiques en France - Corse et Bretagne : contradictions du P.C.F. - Certains thèmes de propagande du P.C.F. lui font marquer des points - les idées-force du Pouvoir : austérité, redéploiement, verrouillage idéologique - Fermetures et licenciements en Loire-Atlantique - Un Sous-Préfet de choc en Centre-Bretagne - La cohérence des choix politiques "libéraux" - Intérêt d'une opération de propagande U.D.B. sur la liaison Nantes-Rennes.

Le service gratuit d'AR STROLLAD est assuré aux membres du BP et des bureaux fédéraux, ainsi qu'aux responsables de section (fédérations de sections) ou de cellule (fédération de cellules) et aux élus.

Des abonnements peuvent par ailleurs être servis aux camarades qui le souhaitent (chèque de 50 Frs à l'ordre de : U.D.B.).

La correspondance relative à AR STROLLAD doit être adressée à :
U.D.B. - Vie du Parti, 21, rue de Coulmiers 44000 NANTES
ou à :

Armen BENECH, 8 rue de la Grange, 44700 ORVAULT

VOIX DU PARTI

1. - CAMPAGNE DE PROPAGANDE "RESISTANCE"

1.1. - Le B.P. tient à réaffirmer l'importance que nous devons accorder à notre campagne de résistance, à une époque où les mass-médias seront occupées par les élections présidentielles.

Cette campagne, venant en remplacement d'une participation active de l'U.D.B. aux présidentielles, implique un engagement financier à la mesure de l'enjeu.

ADOPTE (Unanimité)

1.2. - Considérant la nécessité de prévoir le développement de notre campagne de résistance, la nécessité d'actions spectaculaires du parti dans son ensemble en février et mars, la nécessité de coordonner cette campagne, le B.P. mandate le responsable VOIX DU PARTI pour centraliser les propositions venant du parti, pour proposer un calendrier d'actions pour février et mars, pour coordonner l'action des autres services concertés.

ADOPTE (Unanimité)

1.3. - Le B.P. retient les thèmes et slogans suivants :

1.3.1. - concernant l'affiche générale :

"TRAVAILLEURS BRETONS, RESISTONS"

(unanimité)

1.3.2. - concernant les affichettes :

THEMES	SLOGANS
PLOGOFF	PLOGOFF, RESISTONS
Chômage des jeunes	18 ans, pas d'AVENIR, RESISTONS à GISCARD
Prix, inflation	BARRE ENFLE, LES PRIX AUSSI, RESISTONS
Militarisation	BRETAGNE CAMP MILITAIRE, RESISTONS à GISCARD
Langue, culture	BRETON, CULTURE ETOUFFEE, LANGUE ASSASSINEE, RESISTONS A GISCARD
Libertés	GISCARD SE FAIT ROI, SES FLICS FONT LA LOI, RESISTONS
Politique de droite	LA DROITE POURRIT NOTRE PAYS, RESISTONS A GISCARD

(Unanimité)

1.3.3. - concernant l'affiche poétique : texte de Keineg
(rappel)

1.3.4. - des affiches type "bandeau" avec comme seul texte
"RESISTONS A GISCARD" (lettres rouges sur fond
noir, qui pourront être collées dans des endroits peu acces-
sibles, serviront de rappel de notre thème principal.

(unanimité moins 1 abst.)

1.4. - Etant donné l'état financier de notre parti, le B.P. décide
la sortie progressive de cette série d'affiches selon la
priorité suivante :

1.4.1. - Affiche générale "Travailleurs Bretons, Résistons" ;

1.4.2. - Affiche d'appel à notre manifestation de défense du
rail breton (voir § 1.5. ci-après) ;

1.4.3. - Affichette "Plogoff, résistons" ;

1.4.4. - Affichette "Jeune, 18 ans, pas d'avenir, résistons" ;

1.4.5. - Affichette "Militarisation" .

(le tout pour un montant de 20000 F., après discussion avec
le responsable Moyens P.Fourel).

Ces premières séries devront sortir (dernier délai) pour le
B.P. de Janvier.

Toutes les affiches porteront le sigle U.D.B.

ADOPTE (unanimité)

1.5. - Défense du rail breton

Considérant la décision du B.P. de novembre d'organiser
une marche pour la défense du rail breton, entre Concarneau et
Rosporden, le B.P. :

- rappelle les mandats votés au mois de novembre et la
nécessité de se mobiliser le 24 janvier ;

- mandate H.GOURMELEN et L.LE PAGE pour organiser une con-
férence de presse le 24 janvier à POSPORDEN à l'issue de la Marche ;

- décide l'édition par le Parti d'une affiche appelant à
manifeste.

ADOPTE (unanimité)

2. - JEUNESSE

Compte tenu du désarroi dans lequel se trouve la jeunesse bretonne,
Compte tenu de notre faible implantation dans la jeunesse,
le B.P. :

- décide de la tenue (fin mars/début Avril), d'Assises de la Jeu-
nesse Bretonne ;

- mandate chaque fédération pour envoyer à ces Assises un contingent de 10 jeunes au minimum ;
- mandate le camarade M.DEMION pour organiser la tenue de ces Assises.

ADOPTE (unanimité moins 1 abs)

3. - RESISTANCE CULTURELLE

- considérant les acquis du Front Culturel Progressiste Breton depuis sa création et la nécessité de les développer,
- considérant les difficultés que l'U.D.B. aurait à justifier une attitude négative face au désir émis par les organisations du Front de mettre sur pied une action d'envergure,
- considérant l'impact négatif pour notre Parti qu'aurait l'éventuelle organisation de deux manifestations sur les mêmes thèmes,
- considérant qu'une apparition trop partisane n'est pas la meilleure manière d'intervenir avec le maximum de succès dans le domaine culturel;
- considérant que nous voulons faire de notre campagne celle de la Résistance de l'ensemble du Peuple Breton à la politique de l'Etat et du Capitalisme,
- considérant que ce type d'action n'exclut pas, au contraire, la présence autonome de notre Parti dans son déroulement afin d'éviter le risque de récupération,

le B.P. décide :

- 1 - de proposer l'organisation d'une manifestation commune du Front Culturel sur la Résistance Culturelle,
- 2 - décide d'assurer la présence autonome maximale de notre Parti dans la préparation et le déroulement de cette action.

ADOPTE (unanimité moins 3 abst)

4. - COLLECTIF ANTI-MILITARISTE. BREST

- considérant la volonté du Collectif de lutter contre la militarisation de la Bretagne, notamment de la Presqu'île de Crozon,

le B.P. :

- mandate la fédé du Bas-Léon pour suivre les activités du Comité et d'en rendre compte au R.A.E.

ADOPTE (unanimité moins 3 abst.)

5. - SOUTIEN AUX PRISONNIERS POLITIQUES IRLANDAIS DE LONG-KESH.

5.1. - le B.P. décide la publication dans le Peuple Breton de la lettre adressée à l'U.D.B. par un militant irlandais actuellement détenu.

ADOPTE (17 POUR)

5.2. - le B.P. décide la présence de l'U.D.B. dans les actions de protestation humanitaire organisées par les Comités de défense des Prisonniers Irlandais et soutient la revendication pour un statut de prisonniers politiques.

ADOPTE (14 POUR, 5 ABST.)

6. - INITIATIVE POUR L'AMNISTIE DES PRISONNIERS POLITIQUES BRETONS

Considérant d'une part la constante dénonciation par l'U.D.B. des attentats, comme erreur politique, mais considérant :

- la nécessaire dénonciation de la Cour de Sûreté de l'Etat;
- les peines infligées par cette juridiction d'exception ;

le B.P. décide de mandater ses élus pour soumettre dans leur Conseil Municipal une motion d'amnistie en faveur des prisonniers politiques bretons. Ce texte sera rédigé par le service VOIX DU PARTI.

ADOPTE (unanimité)

7. - FEMMES SAHRAOUIES

Le B.P. mandate J.GUEGUENIAT pour Brest et la Fédération de Rennes pour organiser dès à présent l'accueil des déléguées sahraouies dans ces villes.

ADOPTE (unanimité)

8. - COMMUNIQUES

8.1. - Sur l'agriculture (texte P.GOUÉZ)

ADOPTE (unanimité)

8.2. - Communiqué du B.P. :

Le B.P. mandate le R.A.E. pour diffuser, après prise de connaissance définitive des déclarations de G.MARCHAIS en Bretagne, un communiqué :

- rappelant que l'U.D.B. ne participait aux manifestations de Brest ;

- dénonçant les prises de position du P.C.F. concernant PLOGOFF, et relevant en particulier les accusations portées contre les opposants au nucléaire en Bretagne par le secrétaire général du P.C.F.

ADOPTE (12 pour, 2 contre, 3 abs.)

5. - SOUTIEN AUX PRISONNIERS POLITIQUES IRLANDAIS DE LONG-KESH.

5.1. - le B.P. décide la publication dans le Peuple Breton de la lettre adressée à l'U.D.B. par un militant irlandais actuellement détenu.

ADOPTE (17 POUR)

5.2. - le B.P. décide la présence de l'U.D.B. dans les actions de protestation humanitaire organisées par les Comités de défense des Prisonniers Irlandais et soutient la revendication pour un statut de prisonniers politiques.

ADOPTE (14 POUR, 5 ABST.)

6. - INITIATIVE POUR L'AMNISTIE DES PRISONNIERS POLITIQUES BRETONS

Considérant d'une part la constante dénonciation par l'U.D.B. des attentats, comme erreur politique, mais considérant :

- la nécessaire dénonciation de la Cour de Sûreté de l'Etat;
- les peines infligées par cette juridiction d'exception ;

le B.P. décide de mandater ses élus pour soumettre dans leur Conseil Municipal une motion d'amnistie en faveur des prisonniers politiques bretons. Ce texte sera rédigé par le service VOIX DU PARTI.

ADOPTE (unanimité)

7. - FEMMES SAHRAOUIES

Le B.P. mandate J.GUEGUENIAT pour Brest et la Fédération de Rennes pour organiser dès à présent l'accueil des déléguées sahraouies dans ces villes.

ADOPTE (unanimité)

8. - COMMUNIQUES

8.1. - Sur l'agriculture (texte P.GOUZ)

ADOPTE (unanimité)

8.2. - Communiqué du B.P. :

Le B.P. mandate le R.A.E. pour diffuser, après prise de connaissance définitive des déclarations de G.MARCHAIS en Bretagne, un communiqué :

- rappelant que l'U.D.B. ne participait aux manifestations de Brest ;

- dénonçant les prises de position du P.C.F. concernant PLOGOFF, et relevant en particulier les accusations portées contre les opposants au nucléaire en Bretagne par le secrétaire général du P.C.F.

ADOPTE (12 pour, 2 contre, 3 abs.)

VIE DU PARTI

1. - CARTES 1981 - QUOTAS

- 1.1. - Les quotas fédéraux de cartes 1981 sont provisoirement fixés aux chiffres atteints au 31 décembre 1980, majorés de 40 % ;
- 1.2. - les quotas définitifs seront fixés par le B.P. de janvier, au vue des observations faites par les fédérations ;
- 1.3. - un premier contingent de cartes sera mis à la disposition des fédérations dès le début de janvier 1981.

ADOPTE (unanimité - 2 abst.)

2. - U.D.B. "LEGALE" et U.D.B. "REELLE"

Considérant que la responsabilité légale (association 1901) et la responsabilité politique du parti doivent coïncider, le B.P. décide :

- 2.1. - Le Comité Directeur de l'association légale est composé des membres du B.P. ;
- 2.2. - les membres du bureau de l'association légale sont :
 - . Président : H.GOURMELEN , R.A.E. ;
 - . Trésorier : P.FOUREL , R.Moyens ;
 - . Secrétaire : M.FRANCOIS , R.A.I.
- 2.3. - le camarade H. GOURMELEN est chargé de l'exécution des formalités administratives impliquées par ces décisions, en liaison avec le bureau sortant.

ADOPTE (Unanimité)

3. - ELECTION DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES DU B.P.

Pour l'application de ces décisions de novembre (*) relatives à l'élection de ses deux nouveaux membres, le B.P. décide :

- 3.1. - les militants des fédérations seront réunis en assemblée générale le 11 janvier au plus tard, pour se prononcer sur les candidatures au B.P. des camarades Joël MARTINI (présenté par la fédération de Rance-Penthièvre) et Gérard RIVIERE (présenté par la fédération du pays de Lorient).

Les dates, heures et lieux retenus seront communiqués sans délai à Patrick DORVAL pour être publiés si possible dans AN EMSAVER.

3.2. - Une présentation écrite des candidats sera diffusée aux fédérations, ou si possible incluse dans AR STROLLAD (voir ci-après).

3.3. - La participation aux votes est subordonnée au paiement intégral de la cotisation de 1980.

3.4. - Les bulletins de vote seront adressés au responsable VIE DU PARTI avec la liste des votants (noms, prénoms) et le nombre des voix décomptées localement pour chaque candidat.

3.5. - La vérification des résultats sera effectuée sous la responsabilité des camarades P.FOUREL et M.FRANCOIS, qui en rendront compte à l'ouverture du B.P. de janvier, pour permettre au(x) nouveau(x) membre(s) du B.P. de participer aux travaux de celui-ci.

ADOPTE (Unanimite)

(*) : cf AR STROLLAD niv.67

PRESENTATION DES CANDIDATS

Joël MARTINI : - présenté par la fédération de Rance-Penthièvre,
- 27 ans, habite Saint-Malo ;
- adhérent depuis 1976 ;
- conseiller municipal UDB en 1977 à St-Malo ;
- trésorier fédéral de Rance-Penthièvre de 1977 à 1980 ;
- agent des services techniques de la marine ;
- syndiqué C.F.D.T. (membre de la coordination nationale de son syndicat)

Gérard RIVIERE : - présenté par la fédération du Pays de Lorient,
- 43 ans, habite CLEGUER ;
- inspecteur d'assurances ;
- non syndiqué (le seul syndicat d'inspecteurs présent dans l'entreprise est la C.G.C.)
- adhérent depuis le début de 1977, à son retour en Bretagne ;
- trésorier fédéral (Lorient) de juin 1978 à mai 1980 ;
- gère depuis août 1980 le fichier d'AN EMSAVER (Service VIE DU PARTI, secteur des Publications internes)

4. - DISSOLUTION DE LA FEDERATION DE BREST

(deux propositions soumises au vote)

A. - Considérant :

- la définition d'une ligne politique unitaire au Congrès de Saint-Nazaire ;

- les précisions apportées à cette ligne politique par le BP de septembre et la progression dans le sens de l'unité du travail du B.P. ;

- les tâches urgentes auxquelles doit s'affronter le parti et la situation objective des travailleurs bretons, qui nécessite et en même temps permet un renforcement de l'U.D.B. ,

Le Bureau Politique :

- juge très grave et contraire à la ligne politique du parti l'attitude de division des militants de la fédération de BREST-CUB , constate que cette fédération n'est plus en mesure de dépasser elle-même des divergences internes, mais ne peut le faire que dans le respect strict de l'autorité du B.P. ;

- décide la dissolution de la fédération de BREST-CUB ;

- décide d'une opération de reprise de cartes de camarades de l'ex-fédération sur la base de l'application des décisions du Congrès de Saint-Nazaire et du B.P. de septembre, et sur la base du respect total de l'autorité du B.P. les camarades signeront cette profession de foi.

- décide que cette opération se fera sous l'autorité des membres suivants du B.P. : Michel DEMION, Patrick GOUEZ, Marc ANDRO. Ces camarades étudieront les modalités optimales de regroupement des adhérents.

Une fois mises en place ces structures de base et après un début de leur fonctionnement, les camarades sus-désignés décideront d'une assemblée générale à Brest pouvant se transformer en Congrès reconstitutif d'une fédération.

ADOPTE (POUR : 14)

B. - Considérant que la démission des quatre membres du B.F. de BREST-C.U.B. crée dans cette fédération une carence à laquelle il importe de remédier,

Considérant qu'un débat doit s'ouvrir dans la fédération sur la situation qui a provoqué ces démissions,

Considérant que la responsable de la fédération, régulièrement élue, n'est pas démissionnaire, et qu'aucun vote fédéral n'établit qu'elle ait perdu la confiance de la majorité des camarades locaux,

Considérant que l'organisation actuelle de la fédération en quatorze cellules ne reflète pas la réalité militante,

Considérant que l'objectif principal des instances fédérales de BREST-CUB est la mise en pratique de la ligne politique définie au XVème Congrès de l'U.D.B. ,

Le B.P. décide :

1. - les camarades de la fédération de Brest-CUB ayant pris ou repris leur carte à la date du présent BP seront convoqués par le R.A.I. en congrès fédéral extraordinaire le dimanche 11 janvier à 9 H. ;

2. - Ceux de ces camarades qui seront intégralement à jour de leur cotisation 1980 à l'ouverture du congrès pourront seuls participer aux votes ;

3. - Le congrès entendra un rapport de la responsable de la fédération et des membres démissionnaires du B.F. sur leur gestion depuis le dernier congrès fédéral ordinaire ; après discussion, ces rapports feront l'objet d'un vote de quitus ;

4. - Le Congrès poursuivra ses travaux en débattant et en décidant des moyens de mettre localement en oeuvre les décisions du XV^e Congrès du parti, sur des textes faisant référence à celles-ci (discussion en A.G., travaux en commissions, votes en A.G.), ainsi qu'en étudiant la meilleure organisation territoriale de la fédération ;

5. - Le Congrès procédera ensuite au renouvellement du Bureau fédéral, le poste de responsable fédéral étant exclu de ce renouvellement (sauf refus de quits, auquel cas il serait pourvu en premier lieu et distinctement) ;

6. - Le Congrès procédera ensuite à l'élection des nouveaux membres du Bureau Politique ;

7. - Un bureau composé de membres du B.P. (extérieur à Brest) veillera à la régularité des travaux du Congrès.

REJETE (POUR : 5)

PUBLICATIONS DU PARTI

1. - RECRUTEMENT D'UN JOURNALISTE

1.1. - le B.P. décide la création d'une commission d'embauche chargée :

- du choix de la personne,
- des conditions de rémunération,
- de l'embauche définitive au bout d'une période d'essai de six mois ;

Cette commission est composée de :

- J. GUEGUENIAT , responsable Presse,
- M.GAILLOT, responsable fédéral Rance-Penthièvre,
- J.MAROT , responsable promotion,
- P.FOUREL , responsable moyens.

(UNANIMITE)

1.2. - le B.P. décide de lancer d'abord un appel de candidature au sein du parti, par la voie de ses publications internes ; puis, si aucune candidature ne se manifeste pour la fin janvier, à l'extérieur du parti.

(UNANIMITE)

1.3. - Ce permanent travaillera à Brest à la fois pour la rédaction et pour la promotion du PEUPLE BRETON, ce qui justifie un plein temps.

(UNANIMITE)

1.4. - Sa rémunération tendra à être assurée par une augmentation de l'effort de publicité, par une souscription exceptionnelle auprès des lecteurs du PEUPLE BRETON, et par les mesures de promotion qui suivent.

(UNANIMITE)

2. - PROMOTION ET DIFFUSION

Le B.P. décide les mesures suivantes à l'occasion de l'embauche d'un professionnel :

2.1. - lancement d'une campagne d'abonnements/réabonnements dans le parti, au premier semestre 1981, avec publication dans AN EMSAVER des résultats mensuels obtenus par les fédérations ;

(UNANIMITE moins 3 ABST.)

... / ...

2.2. - une prospection organisée de manière centralisée sur des adresses fournies par des fédérations, le but étant de toucher les personnes susceptibles d'être intéressées à un titre ou à un autre par les articles du Peuple Breton. Un dépliant attractif, présentant le P.B. sera édité pour cette prospection ;

(UNANIMITE moins 1 abst.)

2.3. - édition d'une affichette de promotion du Peuple Breton ;

2.4. - lancement parmi les lecteurs et les militants d'un concours d'abonnements, courant jusqu'à la fin de la fête du Peuple Breton, et doté de prix ;

(UNANIMITE moins 3 abst.)

2.5. - mise en oeuvre par les fédérations de moyens locaux de promotion de la presse (tracts, etc ...)

(UNANIMITE moins 2 ABST.)

2.6. - lettres personnalisées à des journalistes quand le B.B. publie un article susceptible de les intéresser.

(UNANIMITE moins 2 ABST.)

3. - ENQUETE SUR L'EMPLOI DANS LE P.B. DE FEVRIER

Le P.B. de février envisageant la publication d'un état aussi complet que possible des fermetures d'entreprises et des luttes sociales intérieures depuis l'été, les responsables de fédération sont invités à essayer d'en faire un recensement aussi complet que possible, le responsable P.B. leur adressera une circulaire plus précise à ce sujet.

(UNANIMITE)

MOYENS DU PARTI

1.- FETE DU P.B. 1981

Le B.P. mandate le responsable VIE DU PARTI et le responsable MOYENS pour rencontrer le camarade candidat à la responsabilité "Fêtes nationales", afin de discuter de sa candidature, notamment à la responsabilité de la Fête du P.B., et pour prendre une décision à l'issue de cette réunion.

La Fête du P.B. aura lieu les 13 et 14 juin 1981.

Le prix de la vignette sera fixé à 20 F.

Le budget global des dépenses sera égal au budget dépenses de 1980, soit 280 000 F.

Compte tenu de la situation militante de la fédération de Brest, le B.P. décide que, en cas de déficience, les fédérations voisines devront suppléer à cette insuffisance, notamment pour les collages, les ventes de vignettes, et pour l'organisation matérielle dans les semaines précédant et suivant la fête.

ADOPTE (unanimité moins 1 abst.)

2.- ASSOCIATION POUR LA PRESSE

Afin de régulariser la gestion des publications du parti, et afin de leur donner une existence juridique distincte de celle de l'association U.D.B. -1901, le B.P. mandate le responsable du service MOYENS pour créer une association type loi 1901 dont les membres seront rigoureusement les mêmes que ceux de l'association U.D.B. déclarée à la préfecture.

Le président sera le responsable des publications du parti.

Le secrétaire sera le responsable du service Vie du parti.

Le trésorier sera le responsable Moyens du Parti.

ADOPTE (unanimité)

3.- BUDGET DU PARTI

Le B.P. mandate le trésorier national pour présenter à la mi-février un budget "dépenses du parti" détaillé, et un budget "recettes" global.

Les quotas de recettes par fédération pour l'année 1981 (1er janv/31 déc.) seront fixés à l'issue des congrès fédéraux. D'ici là les fédérations se baseront sur les quotas fixés pour l'année 1980.

ADOPTE (unanimité moins 1 abst.)

INFORMATIONS

1.- CHANGEMENT D'ADRESSE

Michel GENIN (responsable de la fédération de Rennes)

habite désormais :

20, rue du Nivernais
35000 RENNES.

tél : (99) 59.45.77 et (99) 63.06.66 poste 227
(dom.) (trav.)

Christian MAROCHAIN (trés. féd. Rennes)

peut être joint téléphoniquement au : (99) 99.69.07

2.- SITUATION DES CARTES AU 18 DECEMBRE 1980

<u>Fédération</u>	<u>Nb cartes placées</u>	<u>% Quota</u>
BAS-LEON	36	0.36
BREST-C.U.B.	125	0.45
CENTRE BRETAGNE	33	0.35
CORNOUAILLE	112	0.59
HAUT-VANNETAIS	43	0.51
LOIRE-ATLANTIQUE	92	0.42
PAYS DE LORIENT	56	0.41
PAYS DE MORLAIX	49	0.49
NORMANDIE + PARIS	54	0.20
RANCE PENTHIEVRE	89	0.68
RENNES	51	0.44
TREGOR GOELO	95	0.46
ISOLES	10	0.12
T O T A L	<u>845</u>	<u>0.42</u>

Nota : Les fédérations devront débattre, avant le B.P. de janvier 1981, de leur quota de carte 1981, pour corriger en plus ou en moins, après accord du B.P., le quota provisoire calculé en majorant de 40 % leur nombre de cartes placées en 1981.

TEXTE DE LA FEDERATION
DE CORNOUAILLE

Le Comité Fédéral de Cornouaille a demandé la parution dans
AR STROLLAD du texte suivant :

APRES LES PRESIDENTIELLES
UNE CAMPAGNE DE RENFORCEMENT DU
PARTI

(note : le texte ci-dessous n'est pas à prendre comme un produit
fini ; pas de précision excessive ni de blocages dans les modalités ..)

A. - LES MOTIFS :

AVANT LES PRESIDENTIELLES, l'impossibilité de nous présen-
ter va nous amener à occuper le terrain d'une autre façon (actions
spectaculaires de résistance) mais risque de démobiliser un certain
nombre de camarades.

Les PRESIDENTIELLES risquent de déboucher, surtout si la
droite passe, sur une absence de perspectives et un certain découra-
gement.

Les risques courus par le Parti sont réels. Il est possible
d'y remédier par une continuité d'action. Ne pas baisser les bras après
les élections quel qu'en soit le résultat. Etre les premiers à réagir.

B. - POUR CELA, UNE CAMPAGNE dans la suite des actions de résis-
tance.

(ce qui suit n'est qu'indicatif, plutôt pour donner des
idées ; ce serait à l'équipe propagande de trouver les meilleurs
thèmes, slogans et supports. Simplement deux idées-force : aller partout
s'adresser à ceux qui isolément ou en petits groupes, veulent réagir ;
faire connaître prioritairement le moyen de contacter le Parti, ex : sa
boite postale, ce qui n'a jamais été fait).

THEME : PARTOUT DES CELLULES
ou CREER LA CELLULE par exemple.

OBJECTIFS : action dans chaque commune
chaque quartier (urbain)
si possible dans les entreprises.

- faire connaître la BP.
- inciter ceux qui ne se résignent pas à s'engager
à nos côtés, à prendre l'initiative de la création d'une
cellule UDB.

MOYENS : à voir ...
on peut penser à des affiches :

... / ...

POUR CONTRER GISCARD (ou ...)
DANS CHAQUE COMMUNE (ou : QUARTIER)
UNE CELLULE UBD (ou : ENTREPRISE)

CONTACT UBD : BP 304 etc ...

à gauche, si la gauche gagne, tête de slogan nécessairement différente (ex : pas de chèque en blanc à Mitterand)

- utilisation de tous supports de slogans.

Les supports devraient être prêts à sortir très vite ; prévoir donc avant les élections les différents cas de figure. Il ne faut pas laisser le temps à l'abattement ou à l'utilisation par la gauche hexagonale d'une victoire éventuelle.

- thème politique essentiel de la fête du PB.

- actien à quivre l'été par des appels à la création de cellules dans l'émigration.

EN COURS DE CAMPAGNE, des interventions rapides et donc décentralisées envers toute ouverture au Parti seraient nécessaires.

D'où nécessité d'une large formation des camarades pour les rendre capables de lancer ou d'aider à lancer des structures qui ne dévient pas sur la ligne politique.

OBSTACLE MAJEUR : la structure cellule n'existe pas dans toutes les fédérations.

D'où incitation des fédérations à faire évoluer leurs structures (à l'occasion des congrès fédéraux).